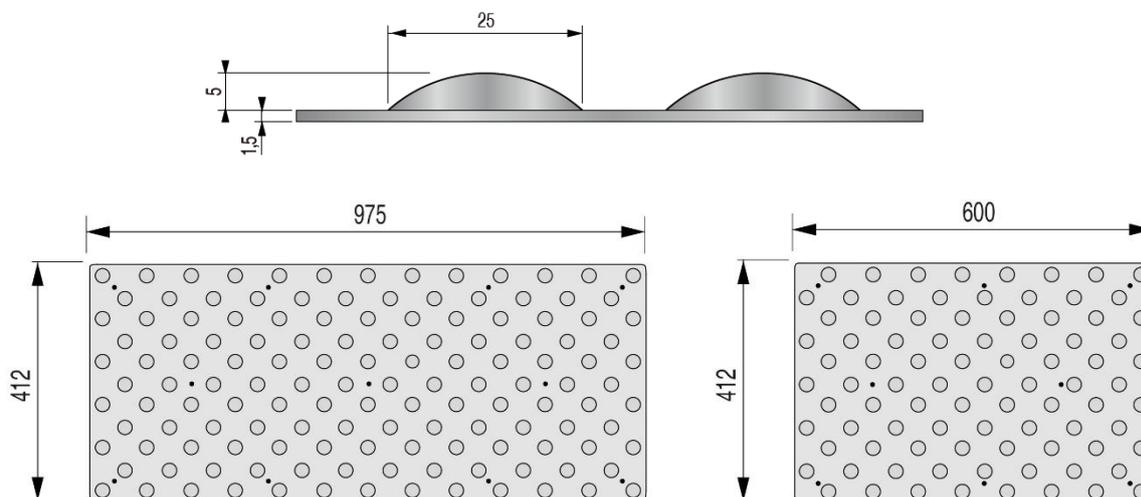


FT438 – Dalles podotactiles – DINALERT DV10 Métal**Descriptif**

Dalles podotactiles destinées à créer une B.E.V. (Bande d'Éveil de Vigilance), de manière à alerter les personnes non-voyantes ou malvoyantes de l'imminence d'un danger (escalier, quai, etc.).

Fixation : à visser.

Domaine d'emploi

Usage en intérieur uniquement.

Trafic intense piéton.

Matières

Selon modèle :

- Acier inoxydable (nuance AISI 304)
- Alliage d'aluminium (nuance 5754)

Références

Dimensions (mm)	Matière	Épaisseur de la semelle	Référence
975 x 412	Inox brut	1,5 mm	10 22 13D
	Alu grain de riz	2,0 mm	10 22 14D
	Alu brut	1,5 mm	10 22 15D
600 x 412	Inox brut	1,5 mm	10 22 46D
	Alu grain de riz	2,0 mm	10 22 47D
	Alu brut	1,5 mm	10 22 48D

Caractéristiques techniques

Caractéristiques produit	Valeur typique*
Conformité au regard de la norme NF P98-351 d'août 2021	Toutes les références ci-dessus sont conformes et permettent de créer des BEV (Bande d'Éveil de Vigilance) conformes à la norme NF P98-351 d'août 2021
Perçage	<ul style="list-style-type: none">• <u>Dalles grand format</u> :<ul style="list-style-type: none">- Nombre de trous = 11• <u>Dalles petit format</u> :<ul style="list-style-type: none">- Nombre de trous = 8

*Valeurs représentatives typiques, à ne pas utiliser en tant que spécifications

Mise en œuvre

- Positionner les dalles selon les recommandations de la norme NF P98-351 (août 2021) et de la réglementation en vigueur.
- Repérer les trous, puis percer le sol à l'aide d'un foret Ø6.
- Insérer les **chevilles Ø6 x 30 réf. 04 64 300** (vendues séparément ; cf. § Options).
- Visser la dalle au sol avec des **vis Ø4,8 x 38 réf. 04 63 000** (vendues séparément ; cf. § Options).
- Protéger les dalles jusqu'à la fin du chantier.

Entretien

Utiliser des produits nettoyants neutres.

Avant d'utiliser un produit à base d'acide, de soude ou d'ammoniaque, faire un essai préalable.

Options

Vis à tête fraisée cruciforme :

- Acier inoxydable
- Ø4,8 x 38 mm
- Boîte de 200 vis
- Réf. 04 63 000



Cheville nylon :

- Ø6 x 30 mm
- Sachet de 100 chevilles
- Réf. 04 64 300



Dinac est une marque déposée de la société Dinac

Le montage ou l'utilisation du produit Dinac décrit dans le présent document implique des connaissances particulières et ne peut être réalisé que par un professionnel compétent.

AVERTISSEMENT

Avant toute utilisation, il est recommandé de réaliser des tests et/ou de valider la bonne adéquation du produit au regard de l'usage envisagé. Les informations et préconisations incluses dans le présent document sont inhérentes au produit Dinac concerné et ne sauraient être appliquées à d'autres produits ou environnements. Toute action ou utilisation des produits faite en infraction de ces indications est réalisée aux risques et périls de leur auteur. Le respect des informations et préconisations relatives aux produits Dinac ne dispense pas de l'observation d'autres règles (règles de sécurité, normes, procédure, etc.) éventuellement en vigueur, relatives notamment à l'environnement et aux moyens d'utilisation. La société Dinac, qui ne peut vérifier ni maîtriser ces éléments, ne saurait être tenu pour responsable des conséquences, de quelque nature que ce soit, de toute infraction à ces règles, qui restent en tout état de cause extérieures à son champ de décision et de contrôle. Les conditions de garantie des produits Dinac sont déterminées dans les documents contractuels de vente et par les dispositions impératives applicables, à l'exclusion de toute autre garantie ou indemnité.

La société Dinac se réserve le droit de modifier tout ou partie de ce document sans préavis.



DINAC
1210 Route les Révoulins – CS30929
38350 La Mure d'Isère
Tél. : + 33 (0)4 76 81 14 22 - Fax : + 33 (0)4 76 30 93 03